

# Collectivités et associations : des réponses à vos besoins d'emplois non satisfaits !



**Contrat Unique d'Insertion**  
**Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)**

**Secteur non marchand**



**Yvelines**  
Conseil général

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)



## Un contrat “gagnant-gagnant” pour un recrutement efficace et solidaire

La mise en place du RSA est une opportunité pour le Département d’appréhender l’accompagnement du retour à l’emploi de manière différente. Dans ce domaine, le Département des Yvelines est fortement engagé. Favoriser la mise en relation des collectivités du secteur non marchand, des structures associatives et des bénéficiaires du RSA, c’est permettre d’élargir leur mode de recrutement et c’est agir pour une insertion professionnelle durable. Ensemble, collectivités, associations, bénéficiaires du RSA et Conseil général, nous agissons pour l’emploi, avec les contrats aidés.

Alain Schmitz  
Président du Conseil général des Yvelines



### Le Conseil général vous apporte

- > Une pré-sélection de candidats adaptés à vos profils de postes à pourvoir
- > Un accompagnement personnalisé des demandeurs d’emploi bénéficiaires du RSA, rendant le recrutement rapidement opérationnel
- > Le financement d’une aide à l’embauche en contrat aidé

### Elu de collectivité associative

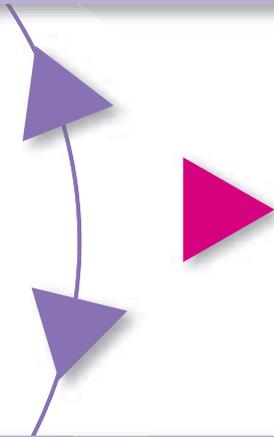
- > Vous avez
- > Vous avez des Yvelin
- > Vous cher

### Les bénéficiaires

- Des demandeurs
- > aspirant à un re
  - > motivés par un d’expérience ou
  - > accompagnés d le Conseil géné

ctivité locale, responsable de structure

z des besoins de recrutement non satisfaits ?  
z le souci d'apporter une réponse aux besoins  
nois ?  
rchez un soutien pour vos recrutements ?



**Elu de collectivité locale, responsable de structure associative**

> Un contrat aidé, souple et adapté, pour répondre à vos besoins :  
Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement  
dans l'Emploi (CUI - CAE)

Tout au long de votre démarche de recrutement,  
vous êtes accompagné par le Conseil général des Yvelines

s du RSA

d'emploi  
tour à une activité durable  
métier dans leur domaine de compétence et  
u par une reconversion accompagnée de formation  
dans leurs recherches d'emploi par  
ral et les structures d'accompagnement à l'emploi

# Le contrat aidé et ses modalités

## Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI - CAE)

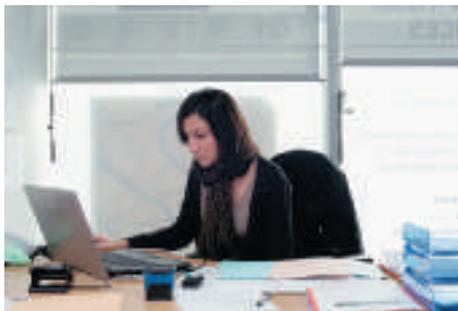
<b>Structures</b>	Communes et intercommunalités, associations, établissements publics, du secteur non marchand, quelque soit le nombre de salariés
<b>Public</b>	Bénéficiaires du RSA en accès à l'emploi
<b>Contrat</b>	CDD ou CDI à temps partiel ou plein
<b>Durée</b>	De 6 mois à 24 mois (jusqu'à 60 mois pour les plus de 50 ans ou pour permettre d'achever une formation professionnelle définie dans la convention initiale)
<b>Avantages</b>	Aide financière de 80 % du SMIC brut, plafonnée à 30 heures par semaine (Conseil général + État ) Participation complémentaire du Département à hauteur de 50 % du coût non couvert par l'aide financière Exonération de charges sociales
<b>Paie</b>	Subvention de l'Etat tous les mois et par avance Aide complémentaire du Département tous les 6 mois
<b>Accompagnement</b>	Un interlocuteur unique au Conseil général pour pré-sélectionner les candidats et accompagner les salariés, en relation avec le tuteur désigné de l'employeur

# Témoignages

## Employeurs du secteur non marchand

**Marie Fuks,  
Maire de Poigny-La-Forêt**

« Nous sommes une petite commune peu argentée, mais la municipalité est soucieuse de répondre aux besoins de la population et de participer à l'aide à l'emploi. Nous avons signé un premier CAE, en voirie, pour renforcer le service technique et donner à une personne en insertion un pied à l'étrier. Elle bénéficie du soutien d'un référent et de formation. »



**Philippe Le Beulze, directeur général des services de la Mairie de Fourqueux**

« J'ai milité auprès de mes collègues pour que la Ville s'engage. Ce fut relativement simple et rapide. Nous avons reçu des candidats n'ayant pas des profils classiques, mais présentant une forte motivation à travailler. Une commune comme Fourqueux offre l'avantage d'une qualité d'accueil par une petite équipe, ce qui est un atout pour la réintégration dans le monde du travail. »

**Jean-Pierre Bonin, principal du  
collège Paul Verlaine aux Mureaux**

« Cette fonction d'insertion professionnelle d'un établissement public est un choix philosophique de ma part, c'est l'impulsion que je souhaite donner au collège. Cette expérience de contribution à l'insertion de personnes en difficulté que nous avons menée est positive et à renouveler. »

**Ville de Versailles**

« Depuis 2006, la municipalité de Versailles a embauché plus d'une vingtaine de salariés en contrats aidés, manifestant sa volonté de s'engager aux côtés du Conseil général pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. L'investissement des professionnels des services « Propreté » et « Parcs et Jardins » constitue un atout pour la réussite de l'intégration des salariés en insertion dans les équipes municipales. »



## Bénéficiaire du RSA

**Saïd Zaryati, 33 ans,  
en contrat aidé aux Mureaux**

« J'étais au RSA et je peinais beaucoup à trouver du travail. Ce n'est pas le courage qui me manquait. Un emploi de chauffeur accompagnateur en CDD, puis en CDI, m'a permis de me réinsérer professionnellement et de déposer une demande de logement. Rien n'avait marché jusqu'à cette embauche en contrat aidé. »

## Quelques collectivités locales et associations ayant passé convention avec le Conseil général pour l'embauche de bénéficiaires du RSA en CAE

ASSOCIATION AREPA  
ASSOCIATION LES CHEMINS DE L'EVEIL  
ASSOCIATION LES DOIGTS D'OR  
ASSOCIATION ORIZON SUD  
CCAS DU CHESNAY  
CENTRE GILBERT RABY  
CHI MEULAN LES MUREAUX  
COMMUNE D'ECQUEVILLY  
CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES  
CROIX ROUGE FRANCAISE - DÉLÉGATION DE CHATOU  
ESAT LE CHENE  
FAMILIA  
GCSMS GERONDICAP  
HF PREVENTION  
LA NOUVELLE ETOILE  
LES AMIS DE LA GRENOILLERE  
LES AMIS DU REVEIL DE L'YONNE  
SALVETERRA  
SARTROUVILLE FOOTBALL CLUB  
SIH - BLANCHISSERIE INTER HOSPITALIÈRE DE SAINT-GERMAIN

## Vos interlocuteurs et contacts au Conseil général des Yvelines

### Pôle insertion

Service RSA et Contrats aidés pour le CUI - CAE  
01 39 07 81 44  
cui@yvelines.fr

Plus d'infos sur ce contrat sur le site  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

Conseil général  
2 Place André Mignot  
78012 Versailles Cedex



**Yvelines**  
Conseil général

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)